

La députation le remarquera, voilà tout le travail qui a été taillé pour cette session spéciale, qui, déclare mon honorable ami, devrait se clore d'ici à deux semaines, sans quoi, déclare mon honorable ami, il ne pourrait prendre part à la conférence impériale. D'après le *Halifax Herald* du 3 juillet 1930, il aurait dit à Yarmouth:

Le chef conservateur a déclaré que dès la première session du Parlement il verrait à ce que les Canadiens soient assurés d'une juste concurrence, ou qu'il succombera dans sa tentative. Les Canadiens doivent, avant tout, posséder le marché domestique et ensuite les marchés étrangers... Le parti conservateur fera ce qui est nécessaire, n'eût-il qu'une majorité de deux voix.

Maintenant qu'il possède une majorité de trente voix, nous avons lieu de nous attendre à voir s'accomplir ces promesses en peu de temps.

L'hon. M. BENNETT: Nous allons les remplir d'autant plus vite.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je suis content d'entendre mon honorable ami affirmer que cela lui permettra de le faire d'autant plus vite. Les chômeurs par tout le pays vont compter les jours. A Halifax, le 3 juillet, voici ce qu'il a dit, d'après le compte rendu du *Halifax Herald* du 4 juillet.

Si le parti conservateur est porté au pouvoir le 28 juillet, je me propose de convoquer les Chambres le plus tôt possible afin d'apporter promptement remède à cette situation et d'aviser aux moyens de procurer du travail aux Canadiens. J'ai dit du travail, mais non pas des aumônes. L'ouvrier canadien veut du travail et non pas la charité. La construction de notre grande artère nationale que le parti conservateur a précisément promis d'entreprendre aiderait sensiblement à donner une solution pratique à ce problème.

Puis, à Chatham, Nouveau-Brunswick, d'après un compte rendu de la *Presse canadienne* daté du 11 juillet, il a dit ce qui suit:

Je me propose, si je suis porté au pouvoir de convoquer le parlement en session aussitôt après le 28 juillet afin de régler le problème du chômage et autoriser des entreprises nationales qui procureront du travail à nos ouvriers. Concurrément, je me propose de faire adopter les mesures nécessaires afin d'assurer aux Canadiens une juste concurrence et une chance égale en face des autres pays du globe. Après cela, l'épouvantail du chômage sera détruit.

Parlant à Moncton (N.-B.),—et je prie les honorables membres de porter attention particulière à ces paroles qui constituent une promesse formelle,—mon honorable ami s'est exprimé ainsi qu'il suit d'après le compte rendu de la *Presse canadienne* du 10 juillet.

Le parti conservateur procurera du travail à tous ceux qui veulent travailler ou il périra

à la tâche. Nous convoquerons le parlement en session aussitôt que possible après le 28 juillet; nous adopterons des mesures nécessaires pour mettre fin à cette situation tragique du chômage et ramener la prospérité dans le pays en général. . . M. King promet qu'il étudiera le problème du chômage. Je promets de mettre fin au chômage. Quel est le plan qui vous va le mieux?

Lorsque j'ai lu ces mots: "Je promets de mettre fin au chômage", j'ai eu quelque peine à croire que mon honorable ami fût allé aussi loin que cela. J'ai consulté les comptes rendus de certains journaux conservateurs de la province d'Ontario,—il a fait cette assertion dans l'Est,—et j'ai constaté que le *London Free Press*, un bon organe conservateur dont les comptes rendus étaient préparés sous la direction d'un ami dévoué du premier ministre, avait omis les mots: "Je promets de mettre fin au chômage". Le compte rendu mettait simplement dans la bouche de mon honorable ami les paroles suivantes:

M. King vous promet des conférences. Je vous promets des actes. Il promet de mettre à l'étude le problème du chômage. Lequel de ces deux plans préférez-vous?

J'ai pensé que peut-être les paroles de mon honorable ami avaient été inexactement reproduites; je me suis donc donné la peine de consulter les compte rendus d'autres journaux. Or, voici le texte d'une dépêche particulière de Moncton, Nouveau-Brunswick et portant la date du 11 juillet que je relève dans les colonnes de l'*Ottawa Journal*:

M. King vous promet des conférences. Je vous promets des actes. Il promet de mettre à l'étude le problème du chômage; je vous promets de mettre fin au chômage. Lequel de ces deux plans préférez-vous?

Et dans le *Halifax Herald*, je relève un compte rendu de la *Presse canadienne*, daté de Moncton (N.-B.), 10 juillet, envoyé par M. Thomas Green, qui a accompagné mon honorable ami dans cette tournée électorale, ainsi conçu:

"Je vous promets des actes" déclara le chef de l'opposition à une étape de son discours. M. King vous a promis de mettre à l'étude le problème du chômage. Je vous promets de mettre fin au chômage. Lequel de ces deux plans préférez-vous?

Et maintenant, j'avertis mon honorable ami que c'est là une promesse que le pays entend lui voir tenir. Dans le *Moncton Transcript* du 11 juillet, un journal publié dans la ville même où ce discours fut prononcé, je relève le passage qui suit:

M. King vous promet des conférences. Je vous promets des actes. Il vous promet de mettre à l'étude le problème du chômage. Je vous promets de mettre fin au chômage.